



Communiqué de presse

Paris, le 20 septembre 2022

Procès de l'attaque du train de céréales à l'Ouest : Dans l'attente d'une condamnation ferme par la justice, dix organisations du secteur agricole se portent partie civile

Le 19 mars dernier, dans le Morbihan, une quarantaine de militants dont un certain nombre appartenant au groupe « Extinction Rebellion », stoppaient un train de céréales à destination d'un site de production d'alimentation animale et déversaient les 1 500 tonnes du chargement sur les voies de chemin de fer. En soutien aux entreprises victimes de l'attaque, dix organisations du secteur agricole se portent partie civile dans le cadre du procès.

En cette rentrée, nos dix organisations ont finalisé, avec le concours de notre avocat, leur dépôt de partie civile dans cette affaire. Par cette action en justice, nous souhaitons réaffirmer notre plein et entier soutien aux entreprises victimes de cet acte de vandalisme, mais également rappeler, dans l'attente du verdict qui sera prononcé à l'issue du procès, qu'aucun acte de destruction volontaire de ressources agricoles et alimentaires ne doit être laissé sans une réponse ferme par la justice.

Ces agissements inacceptables remettent en cause le travail de nos agriculteurs et de nos entreprises, à la base de l'économie de nos territoires et de l'alimentation de nos concitoyens. Ils sont d'autant plus choquants dans un contexte où l'accès à l'alimentation se trouve bouleversé avec force par les crises sanitaires, climatiques et géopolitiques qui se superposent et qui menacent l'approvisionnement alimentaire mondial.

Contacts presse :

- La Coopération Agricole – Guillaume Le Hoan – 0762683363 – glehoan@lacoopagri.coop
- FNSEA – Sabri Derradji – 0621168084 – sabri.derradji@reseaufnsea.fr
- Intercéréales – Mathilde Toulet – 0658517802 – mtoulet@intercereales.com